

BULLETIN BEDOUIN

Novembre-Décembre
2013

64

EDITO

Les années durant lesquelles vous nous avez confié la gestion de la commune arrivent à terme.

Par le biais du bulletin vous avez pu suivre régulièrement les décisions prises et les orientations choisies. Mais certains projets ont du mal à se concrétiser et d'autres avancent plus rapidement.

C'est le cas de la réfection de la cantine qui a pu s'enchaîner très vite derrière l'étude de l'architecte. Les aides accordées par l'Etat et Département ont aidé à engager immédiatement les travaux. Cet équipement qui sera en service courant janvier offrira, en plus de la mise en conformité, une qualité de travail à Brigitte et un espace agréable aux enfants.

En ce qui concerne la chaufferie bois, nous n'avons pu tenir les délais. Ayant délégué la maîtrise d'ouvrage au syndicat départemental d'énergie du Rhône (SYDER) la maîtrise des délais de réalisations dépendent fortement de ses services. Ceci d'autant plus que le financement n'est pas trouvé en totalité. Une première chauffe pourrait avoir lieu au mieux fin 2015.

L'aménagement de la cour de la mairie restera à l'état d'étude. Aujourd'hui l'idée serait de reconstruire le préau à proximité de l'école. Il servirait ainsi à la fois aux activités scolaires et au public : mariage, fêtes, événements associatifs...

Après avoir approuvé notre PLU qui a ouvert de nouvelles zones à urbaniser, il allait de soi de travailler sur le développement de l'habitat. La conjoncture de ces 2 dernières années a plutôt freiné ce souhait. Il serait pourtant nécessaire de maintenir le nombre d'habitants voir de le faire évoluer pour garder le maximum de service. Mais tout laisse à penser que ce n'est que partie remise.

En mars 2014 une nouvelle équipe s'engagera et reprendra ces projets tout en les réactualisant ou en les reconvertissant sur d'autres qu'ils jugeront plus urgents.

En attendant, laissons de côté ce genre de préoccupation pour nous rassembler autour de repas festifs ou petits et grands auront la joie de se retrouver.

Puis arrivera le rendez-vous annuel au cours duquel je vous présenterai le bilan de l'année et les vœux pour 2014. L'Eveil sera avec nous pour jouer ses meilleurs morceaux et vous souhaiter à son tour tous ses vœux.

**RENDEZ-VOUS
DIMANCHE 5 JANVIER 2014
à 11 heures
salle polyvalente**

Dans l'attente de se rencontrer, tout le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'années et tous nos meilleurs vœux de joie et santé pour 2014.

Michel RAMPON



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 1er OCTOBRE 2013

Début de séance : 20 heures

Excusés : SIMON Jocelyn, DESORT Georges, RIMAUD Stéphane

↳ Délibération : décision modificative du budget investissement 2013:

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, approuve les virements de crédits nécessaires (qui seront pris sur le chapitre des dépenses imprévues) pour le remboursement des cautions bancaires des logements communaux avant la fin de l'année 2013.

↳ Choix d'une entreprise pour un récupérateur d'eaux pluviales :

Depuis la dernière réunion du Conseil Municipal, un deuxième devis a été établi par les Ets FREDIERE à Savigny pour un montant hors taxes de 2 558 € (sans les accessoires et l'installation). Etant donné que l'entreprise ne souhaite pas effectuer les travaux d'installation, le Conseil après avoir débattu décide de retenir l'entreprise RAYNARD pour un montant hors taxes de 3 561 € comprenant la fourniture et la pose de la cuve.

Pour compléter cet investissement, il sera nécessaire de faire réaliser un support par une entreprise de maçonnerie, un devis a été établi par l'entreprise MARINIER pour un montant hors taxes de 1 438,67 €.

Cette opération est inscrite au contrat triennal et sera subventionnée par le Département à hauteur de 30%.

↳ Convention de déneigement des voies communales:

Suite à l'appel à candidature, un seul candidat agriculteur s'est proposé, en la personne de Monsieur NOTIN Daniel.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la convention qui va être mise en place. Après discussion, certains points ont été amendés. Cette convention indique la rémunération des prestations assurées par l'exploitant agricole, qui se fera sur la base de 50 € par heure d'intervention (main d'œuvre + tracteur) et précise les modalités de revalorisation annuelle.

Cette nouvelle organisation de déneigement (agriculteur + employé communal) va nécessiter l'acquisition de matériels supplémentaires (semoir à sel et lame) pour un montant de l'ordre de 10 000 € HT (ce montant a été prévu dans le budget investissement 2013).

Mr le Maire demande au Conseil de délibérer, Daniel NOTIN, membre du Conseil, se retire de la salle.

Après vote (9 OUI et 1 NON), le Conseil approuve cette convention.

↳ Subvention Inter Sociétés (réalisation du char du comice des 4 cantons):

Depuis la dernière réunion de Conseil, une nouvelle facture est arrivée pour un montant de 45 €, qui vient s'ajouter au 80 € de surcoût déjà constaté, en conséquence la subvention de la commune s'élève à 125 €.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de verser cette subvention à l'association Inter Sociétés.

↳ Délibération augmentation du temps de travail pour l'agent de la cantine :

Dans l'attente de l'avis du Comité Technique paritaire, cette délibération est reportée ultérieurement.

↳ Questions Diverses :

- * Cantine municipale : Michel PONCET nous fait le point sur l'avancement des travaux de rénovation et mises aux normes du bâtiment.
- * Vente de terrain à la zone artisanale : la vente a été signée avec l'entreprise « Les 3 Chênes » pour un montant de 108 852,74 €.
- * Columbarium : la commande a été faite, les travaux seront réalisés après la Toussaint.
- * Modification du PLU : il est nécessaire de faire réaliser une étude sur les risques géologiques.
- * Nouveaux rythmes scolaires : Bruno GOUJET nous fait un compte rendu de sa participation à une réunion cantonale durant laquelle l'inspectrice de l'éducation Nationale est venue évoquer la mise en place de ces nouveaux rythmes pour la rentrée 2014 et l'organisation des activités périscolaires à mettre, éventuellement, en place.
- * Aménagement de l'étage de la mairie : Le Conseil demande à la commission bâtiments de travailler sur le projet.



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 5 NOVEMBRE 2013

Début de séance : 20 heures

Excusés : SIMON Jocelyn, DESORT Georges, MURE Frédéric, VITTORI Marc

↳ Délibération : décision modificative du budget investissement 2013:

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, approuve les virements de crédits nécessaires (qui seront pris sur le chapitre des dépenses imprévues) pour l'évolution du logiciel comptable.

↳ Délibération participation Syndicat des Eaux 2014 :

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré décide que la participation communale 2014 d'un montant de 1585,69 €, sera assurée comme l'année précédente par un recouvrement direct sur les contribuables.

↳ Renouvellement du matériel informatique de la mairie :

Le matériel informatique actuel du secrétariat de mairie devient obsolète, il est nécessaire de le renouveler. Trois devis ont été présentés et après analyse le Conseil retient la proposition la société GC INFO de St Laurent de Chamousset pour un montant d'environ 1530 € HT comprenant : un PC, un onduleur, deux pack office 2013 ainsi que l'installation et le formatage de l'ancien PC.

↳ Délibération attribution du lot revêtement de sol pour les travaux de la cantine :

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 30 juillet 2013, attribuant les lots aux entreprises sauf le lot n°4 qui reste en attente d'attribution.

Après analyse de la commission bâtiment, le Conseil à l'unanimité, décide d'attribuer le lot n°4 (Carrelage /Faïence) à l'entreprise SAULNIER pour un montant de 9 534 € HT et autorise Monsieur le Maire à signer avec l'entreprise le marché attribué.

↳ Délibération augmentation du temps de travail pour l'agent de la cantine :

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la demande conjointe de la Commune et de Mme Brigitte COLLOMB, Adjointe technique Territoriale de 2^{ème} classe, pour l'augmentation de son temps de travail qui passerait de 16h à 18h par semaine au 1^{er} janvier 2014 (ce temps de travail étant annualisé).

Le Comité Technique paritaire a donné un avis favorable dans la mesure où cette modification répond à l'intérêt du service et aux besoins de la collectivité.

A l'unanimité, le Conseil accepte cette augmentation du temps de travail.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2014 au compte charge de personnel.

↳ Choix du matériel de déneigement :

Suite à la décision prise lors du dernier Conseil, trois devis ont été présentés au Conseil pour l'acquisition d'une lame et d'un semoir à sel.

L'entreprise FREDIERE a été retenue pour un montant de 12 220 € HT.

↳ Délibération subvention au syndicat d'apiculture du Rhône :

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier transmis par le syndicat d'apiculture du Rhône concernant une demande de subvention exceptionnelle pour la construction d'un laboratoire de formations apicoles. Il rappelle que ce syndicat a été fondé en 1948 et a pour but de former et d'informer les apiculteurs adhérents (environ 100 stagiaires chaque année).

Après avoir voté, à l'unanimité, le Conseil décide d'accorder une subvention de 100 €.

↳ Questions diverses :

* Illumination du village pour la fin d'année : L'installation des guirlandes sera assurée par la Commission Culture. Afin d'embellir le sapin, 2 autres guirlandes seront achetées pour un montant de 560,33 € TTC.

* Demande de local : Le cabinet d'infirmières de Longessaigne souhaiterait un local plus vaste afin de pouvoir améliorer ses services. Deux locaux communaux leur ont été proposés, une réflexion est en cours.

* PLU : La modification du PLU nous impose l'établissement « d'une carte des aléas » sur les risques géologiques de notre territoire communal. Le bureau d'études Alp'Géorisques (situé en Isère) a été choisi pour la réalisation de cette carte pour un montant de 4 230 € HT.



INFOS MAIRIE

Inadmissible, et pourtant ...

Le Centre de tri de L'Horme, lieu où sont triés les sacs jaunes, a contacté le Président du SIMOLY suite à des découvertes improbables et d'une extrême gravité dans les sacs jaunes collectés dans les Monts du Lyonnais : excréments, matériel médical, tête de sanglier et... Seringues !

Les agents de collectes du territoire sont des habitants des Monts du Lyonnais, des voisins, des amis ou des connaissances. Pour leur sécurité et leurs conditions de travail, des règles **SIMPLES** sont à respecter. Dans les sacs noirs uniquement des déchets non valorisables et qui ne peuvent pas aller en déchèteries, et dans les sacs jaunes uniquement des emballages recyclables (bouteilles plastiques, cartonnettes, boîtes métalliques et briques alimentaires). Une question simple souhaiteriez-vous collecter ce type de déchets, accepteriez-vous d'être blessé par des aiguilles lors de la collecte d'un sac noir ou jaune ? Nous en doutons, alors il incombe à chacun d'être vigilant et de faire des efforts.

Le SIMOLY se devait de réagir et de rappeler ces règles, pourtant évidentes, de bonne conduite et de respect des consignes. Saviez-vous que vos déchets passent sur une chaîne de tri où le personnel de RDS les dissocie **manuellement** ?! Vous rendez vous compte que ces trouvailles auraient pu avoir des conséquences directes envers la santé des salariés ?!

Le SIMOLY tente de remonter jusqu'au point de collecte afin de trouver les personnes qui auraient mis le matériel médical dans les sacs jaunes. Sachez qu'il incombe au producteur de déchets de soins à risque infectieux (DASRI) de les éliminer par les filières spécifiques.

Pour les personnes ayant mis des excréments et la tête de sanglier dans les sacs d'emballages recyclables, que dire... A part que les photos n'ont pas d'odeur, vous ne souhaiteriez pas être présent lors de l'ouverture et de devoir éliminer de telles... Ordures !

Nous avons bien conscience que cela ne concerne qu'une petite minorité de personnes qui par mécontentement, peut-être, jettent n'importe quoi dans les sacs jaunes (voire même gravats, vêtements, journaux, verres, cartons, à apporter en déchèteries ou conteneurs appropriés), mais qui peuvent avoir de graves conséquences sur les agents de collecte et du centre de tri !

Une plainte a donc été déposée par le SIMOLY afin de montrer la gravité de ces actes.



AUTOSTOP PARTICIPATIF



Vous aimez la liberté et la simplicité d'organisation de l'autostop mais aussi la solidarité du covoiturage ?

L'autostop participatif est fait pour vous !

Ce mode de déplacement simple et autogéré permet de réduire le nombre de véhicules sur nos routes et d'augmenter la convivialité et la solidarité entre les habitants du territoire.

Votre commune, comme dix autres communes dans les Monts du Lyonnais, a développé ce nouveau service, gratuit, avec le soutien du SIMOLY (Syndicat Intercommunautaire des Monts du Lyonnais).

L'autostop participatif s'inspire du concept de l'autostop mais il est organisé :

- Des lieux de stop sont clairement identifiés avec des panneaux « point stop » ;
- Les participants (conducteurs et autostoppeurs) s'identifient mutuellement (ardoise, brassard pour les autostoppeurs, vignette et autocollant pour les conducteurs) ;
- Les participants (conducteurs et autostoppeurs) signent une charte de bonnes pratiques.

Des kits d'autostop participatif sont disponibles à votre mairie (ardoise, brassard, autocollant, vignette, ... etc.) et plusieurs points stop ont été installés sur votre commune et sur des communes voisines.

N'hésitez pas à vous renseigner et à participer au développement de ce service !

Plus de renseignements auprès de votre mairie au 04-74-70-14-60 ou du Point Infos Déplacements des Monts du Lyonnais (04-78-19-08-55).

Les 11 communes participantes sont : Aveize, Chambost-Longessaigne, Chevrières, Duerne, Haute-Rivoire, Meys, Longessaigne, Pomeys, Sainte Foy L'Argentière, Saint Martin en Haut, Saint Symphorien sur Coise.

Ce projet a reçu le soutien financier de la Région Rhône-Alpes et du SIMOLY.



Des nouvelles du Fournil...

Voilà plus d'un an et demi à présent que nous avons cuit nos premiers pains dans le fournil de Longesaigne. Au départ, nous étions deux, Aurore et Paul, à se partager l'utilisation de ce lieu. Quelques mois plus tard, Sébastien et Olivier nous ont rejoint.

Nous préparons tous le pain selon les principes suivants :

- utilisation de matières premières issues de l'agriculture biologique et, si possible, locales
- utilisation de levain naturel uniquement (pas d'ajout de levure de boulangerie)
- travail réalisé à la main (pétrissage, façonnage)
- cuisson au feu de bois

Le pain que nous obtenons peut ainsi se conserver et être consommé pendant plusieurs jours. Chacun de nous se charge de distribuer et vendre sa production, parfois en fin de journée (vente sur place, livraisons de dépôts ou groupements de consommateurs), parfois le lendemain matin (marchés du samedi de Tarare et Ste Foy l'Argentière).

Il est donc possible de venir acheter du pain directement au Fournil 3 jours par semaine, à la fin des fournées :

- ⇒ **le lundi, de 16h00 à 20h00**
- ⇒ **le mercredi, de 15h00 à 17h30**
- ⇒ **le vendredi de 16h00 à 20h00**

(Pour des quantités de pain supérieures à 5 kg, il est souhaitable de nous avertir au moins 24h à l'avance.)

A chaque fournée, nous vous proposons plusieurs variétés de pains, allant de 1kg à 0,5kg en fonction des farines et ingrédients qui les constituent. Ces variétés évoluent au fil des saisons et le froid annonce le retour des pains aux noix, à la farine de châtaigne, au seigle, en plus des pains complet, demi complet ou aux graines... Nous utilisons également quelques farines moins courantes : grand épeautre, petit épeautre, kamut®.

Pendant la période des fêtes, il n'y aura pas de fournée les mercredis 25 décembre et 1^{er} janvier.

Au plaisir de vous croiser au Fournil ou ailleurs...

L'équipe du Fournil.

Pour nous contacter :

Aurore : 04.78.64.79.56, luce101@laposte.net

Paul : 06.79.48.82.82, aubeetpain@hotmail.fr

Olivier : 06.75.54.57.73, oprocureur@live.com

Sébastien : 06.80.96.92.43, sebastien.aubanel@gmail.com

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES

Le Samedi 11 Janvier 2014

de 8 h 30 à 11 h 30

AU LOCAL VOIRIE





ASSOCIATIONS

ECOLE STE BLANDINE

Le 6 décembre a eu lieu la deuxième animation de village organisée par l'OGEC de l'école St Blandine et cette année la météo était avec nous !!

Ce fut une soirée très agréable. Les enfants de l'école ont pu nous interpréter leur chanson, suivie d'une retraite aux flambeaux accompagnée par l'Eveil.

Chacun a pu se restaurer auprès des différents stands (hot dog, frites, gaufres.) et cette année une nouveauté (dégustation d'huitres et vente de sablés) toutes ces agapes animées par les petits tracas.

Le père Noël, nous a fait une surprise puisqu'il arriva en calèche, une balade à ses côtés a ravi petits et grands.

A suivi, le tirage de la tombola qui a permis à 21 personnes de repartir avec leur présent : Bondiguel Françoise (la flachère), Dupuis Angèle, Mure Emmanuel, Comby Bastien, Collomb Gilbert, Boiron Josette, Vendetti Agnès (rés. les 10 vaches), Vermare Daniel, Rolland Axelle, Chaverot Tiphaine, Cernesse (le sourd), Venet Marcel, Molina Angéline, Serveau (les primevères), Dupeuble Renée, Rimaud Stéphane, Farge Marie, Perrasse Hervé, Dutour Léa, Dubessy Hugo, Goujet Mathilde.

Pour clôturer la soirée nous avons rendez vous à 20h30 pour le concert à l'église avec la chorale Chantefontaine de Pomeys.

Merci à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette soirée de près ou de loin.

Pour cette manifestation, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.



CONCOURS DE BELOTE

(avec garderie pour les enfants)

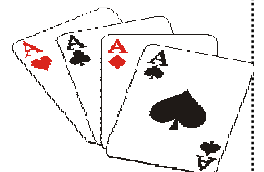
LE DIMANCHE 2 MARS 2014

14 heures

Salle polyvalente

Toutes les doublettes seront primées

Casse croûte offert



FNACA



CONCOURS DE BELOTE

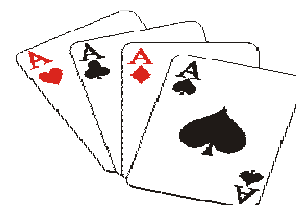


LE SAMEDI 18 JANVIER 2014

à 14 heures
Salle polyvalente

Toutes les doublettes seront primées

Casse croûte offert



BOULE BEDOUINE

L'association de Boule Lyonnaise organise sa traditionnelle



Vente de Boudin et Saucisson chaud

Le samedi 15 février 2014

De 9h30 à 13h30
au Clos des boules

Dégustation gratuite de boudin accompagné d'un vin chaud

CLASSES EN 4



REPAS DANSANT
en soirée



SAMEDI 22 MARS 2014

Salle Polyvalente

Renseignements et Inscriptions : POULARD Pascal ☎ 04-74-70-20-34



ASSEMBLEE GENERALE

VENDREDI 24 JANVIER 2014

20H30

à la Maison des Associations

- Compte rendu moral
- Compte rendu financier
- Questions diverses
- Les cartes d'adhérents 2014 seront en vente

Nous terminerons cette soirée avec le verre de l'amitié

~~~~~

## SORTIE AU SKI A CHALMAZEL

**DIMANCHE 2 FEVRIER 2014**

Le départ en car est prévu sur la place du village à 8h et le retour vers 18h.

Vous trouverez ci-joint, le détail et les tarifs de la journée (repas de midi à la cafétéria de la station ou tiré du sac).

Nous vous demandons de remplir les cases correspondantes à votre choix et de rendre la **réponse avant le 17 janvier 2014** auprès de :

- Maryline DUBESSY ☎ 04-27-89-69-00
- Agnès COLLOMB ☎ 04-74-70-19-95

(Vous pouvez les contacter pour tous renseignements complémentaires)



L'association n'accepte pas les enfants de moins de 12 ans non accompagnés.  
Pour les enfants mineurs, veuillez joindre, à votre réservation, une autorisation parentale.

Les personnes ne skiant pas seront les bienvenues pour une journée de promenade et de détente.

~~~~~

CALENDRIER DES PROCHAINES MANIFESTATIONS

ANNEE	2014
Vendredi 24 Janvier	Assemblée Générale
Dimanche 2 Février	Sortie Ski Chalmazel
Dimanche 9 Mars	Carnaval
Dimanche 13 Avril	Repas des Anciens
Dimanche 25 Mai	Fêtes des Mères
Dimanche 6 Juillet	Journée d'été au PAL

TABLEAU RESERVATION SKI CHALMAZEL



ETAT CIVIL

NAISSANCES



Le 18 novembre 2013

Garis CHAVEROT

Fils de

Rodolf CHAVEROT et Magali REYNARD
« Le Crêt-Midon »



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2014

Dimanche 5 janvier
Vendredi 10 janvier
Samedi 18 janvier
Vendredi 24 janvier

~~~~~

Dimanche 2 février  
Samedi 15 février  
Samedi 22 février

~~~~~

Dimanche 2 mars
Dimanche 9 mars
Vendredi 21 mars
Samedi 22 mars
Dimanche 23 mars

~~~~~

Mercredi 2 avril  
Dimanche 13 avril  
Vendredi 25 avril  
Dimanche 27 avril

Vœux Municipalité - Eveil  
Assemblée Générale - Joyeux Galopins  
Concours Belote - Fnaca  
Assemblée générale - Familles Réunies

~~~~~

Ski Chalmazel - Familles Réunies
Matinée Boudins - Boule Bédouine
Repas chasseurs-proprétaires - Chasse

~~~~~

Concours Belote - Ecole  
Carnaval - Familles Réunies  
Assemblée Générale - Inter-Sociétés  
Soirée repas dansant - Classes en 4  
Commémoration - Fnaca - Mairie

~~~~~

Concours Belote - Club 3e âge
Repas des anciens - Familles Réunies - Mairie
Repas choucroute - Fnaca
Randonnée pédestre- Joyeux Galopins

PROCHAINE PARUTION DU BULLETIN :

Récupération des articles le 28 février 2014 (dernier délai)